

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE – Fonds d'Epargne Salariale de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sommaire

Pages

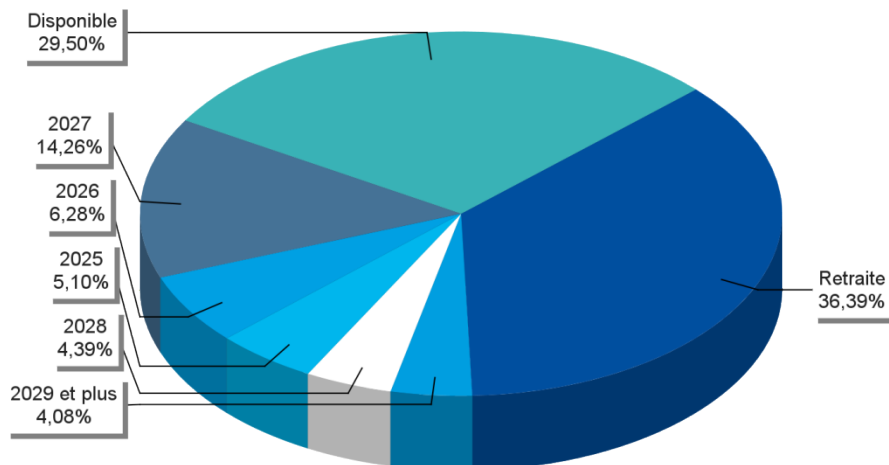
Porteurs de parts	3
Compte rendu d'activité	5
Vie du fonds sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	27
Comptes annuels	32
Bilan Actif	33
Bilan Passif	34
Compte de résultat	35
Annexes aux comptes annuels	37
Informations générales	38
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	47
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	50
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	56
Inventaire des actifs et passifs	64
Annexe(s)	98
Caractéristiques du fonds	99
Information SFDR	111

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Porteurs de parts

RÉPARTITION DES AVOIRS EN FIN D'EXERCICE PAR ANNÉE DE MISE EN DISPONIBILITÉ

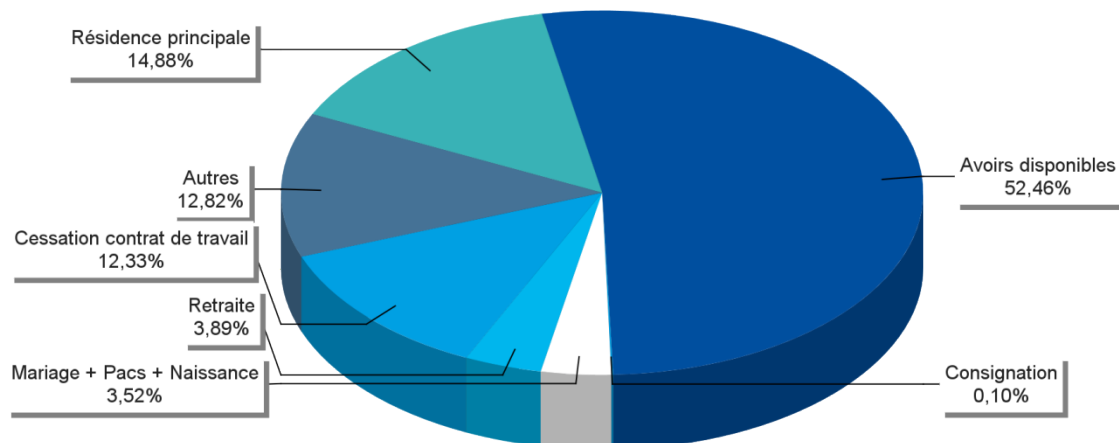
ECHÉANCES	EN %
Disponible	29,50
2025	5,10
2026	6,28
2027	14,26
2028	4,39
2029 et plus	4,08
Retraite	36,39
TOTAL	100,00



AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

RÉPARTITION DES RACHATS PAR MOTIF DE DÉBLOCAGE

MOTIF	EN %
Autres	12,82
Avoirs disponibles	52,46
Cessation contrat de travail	12,33
Consignation	0,10
Mariage + Pacs + Naissance	3,52
Résidence principale	14,88
Retraite	3,89
TOTAL	100,00



AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Après une première semaine négative, les marchés d'actions globaux se sont redressés pour terminer le mois en hausse assez sensible, plusieurs grands indices enregistrant de nouveaux records historiques. Aux Etats-Unis, le S&P500 a progressé de 1,7% ; en Europe, l'indice MSCI de 1,6%. Par secteur, les valeurs de technologie, médias, luxe, loisirs ont surperformé, alors que les matières premières, la distribution, les services publics, et l'immobilier ont sous-performé. En Janvier, la tendance à la désinflation s'est confirmée partout dans le monde. Calculés sur les 6 derniers mois les indicateurs se rapprochent de la cible de 2% de la Fed et de la BCE. Cette détente n'est pour le moment pas remise en cause par le rebond des frais de transport maritimes lié aux tensions en Mer Rouge. Aux Etats-Unis, les données de consommation et de croissance ont de nouveau surpris par leur vigueur. Si le marché de l'emploi demeure par ailleurs résilient, des signes de ralentissement modérés apparaissent néanmoins. Ceci devrait inciter la Fed à attendre davantage avant d'infléchir sa politique monétaire, même si le pivot semble aujourd'hui acté. En Europe, l'activité économique est demeurée décevante en Allemagne, notamment au niveau de ventes au détail lors de la période de Noël. La BCE a maintenu ses taux directeurs. Le taux de dépôt reste à 4.0%, son plus haut niveau depuis la création de l'euro en 1999, atteint en septembre 2023 après dix relèvements consécutifs. C. Lagarde estime qu'au-delà des chiffres d'inflation, les données de croissance des salaires qui sortiront le jour de la conférence de la BCE d'avril seront clé pour décider d'une éventuelle baisse des taux de -25pbs, qui pourrait finalement être seulement annoncée lors de la réunion du 6 juin. Les marchés obligataires ont légèrement corrigé après leur forte détente en fin d'année. Le 10 ans US progresse de 3bp et le 10 ans allemand de 14bp. En Europe, après deux mois de forte hausse des cours, les actions du secteur Immobilier ont baissé de 2,9% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe), en raison du décalage dans le temps des anticipations de baisse des taux des banques centrales, et de la légère remontée des taux longs. Par type d'actifs, ce sont les foncières de bureaux qui ont le plus baissé. La localisation des actifs, la qualité des locataires, l'étiquette énergétique, et les services associés à l'immeuble, ainsi que le taux d'endettement des sociétés, restent des éléments discriminants dans cette phase de révision en baisse des valeurs. Les foncières diversifiées en Suède, les foncières de santé, et de self-stockage ont également sous-performé. A l'inverse, la baisse a été légère pour les foncières de logement, d'entrepôts, et de centres commerciaux. Deux opérations de M&A ont été annoncées au Royaume-Uni, notamment la fusion de LondonMetric et LXI Reit. En France, Klepierre s'est associé à Sofidy pour acheter le centre commercial O Parinor, précédemment détenu par Hammerson. Le marché du crédit a également été actif avec des émissions d'obligations corporate notamment par Vonovia. Aux Etats-Unis, les foncières ont subi une baisse de 4% en dollar, 3% en euro, en sous-performance par rapport au S&P500. Les foncières de data centers, en hausse de 5%, ont bénéficié des perspectives de croissance liées aux données; les foncières d'hôtels, de grands centres commerciaux, et de logement (offre de Blackstone sur une foncière de maisons individuelles) ont surperformé. Les plus fortes baisses ont concerné les tours de télécoms, le self-stockage, les forêts, les actifs de santé, et les services immobiliers. En Asie Pacifique, les cours sont en baisse de 2% en euro. Le Japon est en hausse de 3%, de 1% en euro, grâce à la poursuite de la hausse des promoteurs diversifiés, alors que les foncières sont en baisse. L'Australie est en hausse de 1%, stable en euro. La baisse a été de 10% à Hong-Kong, et 5% à Singapour, les investisseurs s'inquiétant des développements liés à la décision de Hong-Kong de liquidation d'Evergrande, en difficulté depuis 2021. Par ailleurs, les perspectives du marché du logement chinois restent incertaines malgré les récentes mesures gouvernementales. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 2,2%. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficients sur le plan énergétique. Le Fonds a une pondération neutre aux Etats-Unis et légèrement sous-pondérée en Asie (préférence pour Singapour). Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Février 2024

La hausse des marchés actions s'est accélérée au mois de février (MSCI World +4.6%, MSCI Europe +1.94%), toujours tirée par les mêmes thématiques (consommation discrétionnaire, technologie, et industrie). Depuis le

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

changement de tonalité de la Fed début novembre, les investisseurs se sont concentrés sur la dynamique des bénéfiques qui a été le principal moteur des rendements des actions individuelles durant la période, en particulier aux Etats-Unis. En Février, les statistiques d'inflation ont continué à être un déterminant majeur des marchés obligataires. Pour la première fois depuis la mi-2023 une publication d'inflation mensuelle nord-américaine (CPI de janvier) est ressortie au-dessus des attentes du consensus, entamant au passage quelque peu la confiance des marchés dans un retour rapide sur la cible des 2% de la Fed. Couplé à des chiffres économiques pointant de nouveau la bonne tenue de la croissance américaine, cela s'est traduit par une forte correction des anticipations de baisses de taux sur 2024 (passage de 6 baisses à 3) et une sous-performance des maturités courtes obligataires (2 ans US +41bp, 10 ans US +34bp). Malgré une dynamique de croissance européenne toujours relativement morose, notamment en Allemagne, les taux européens ont emprunté le même chemin (2 ans allemand +47bp, 10 ans allemand +25bp). En Europe, la remontée des taux a à nouveau entraîné une forte baisse des cours des actions du secteur Immobilier de 7,75% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Par type d'actifs, ce sont les foncières de centres commerciaux qui ont le mieux résisté, en baisse de 3%, grâce à des publications de résultats du dernier trimestre en ligne ou supérieures aux attentes, notamment pour Klepierre, et des baisses de valeurs d'actifs contenues, et un retour à la distribution d'un dividende pour l'exercice 2023 pour Unibail. Les foncières suisses de bureaux et diversifiées ont également mieux résisté à -4,7%. Au Royaume-Uni, les cours baissent de 7%, avec une performance meilleure ou en ligne pour le logement, les entrepôts et la logistique, qui ont bénéficié des publications du 4ème trimestre. A signaler également la hausse des petites foncières ; en effet, plusieurs rapprochements potentiels entre foncières d'entrepôts ont été annoncés, notamment celui de Tritax big box avec UKCM. Par ailleurs, le leader du secteur, Segro, a réalisé une augmentation de capital de 900M£ bien accueillie par le marché pour investir dans son pipeline de développement et potentiellement dans des acquisitions d'actifs. Parmi les plus fortes baisses, on trouve la Belgique (foncières de santé et d'entrepôts), et l'Allemagne (foncières de logement et diversifiées), ainsi que les foncières de bureaux (France, Espagne, Royaume-Uni, Suède). Pour les bureaux, la baisse des valeurs d'actifs a été plus forte qu'attendue au dernier trimestre, et l'écart entre zones centrales et zones périphériques s'est accentué. La localisation des actifs, la qualité des locataires, l'étiquette énergétique, et les services associés à l'immeuble, ainsi que le taux d'endettement des sociétés, restent des éléments discriminants dans cette phase de révision des valeurs. Aux Etats-Unis, les foncières ont subi une hausse de 2% en dollar, 2,8% en euro, en sous-performance par rapport au S&P500. Les foncières d'hôtels, de data centers (grâce aux perspectives de croissance liées aux données et à l'IA), d'entrepôts (bons résultats), de forêts, et de maisons individuelles, de grands centres commerciaux (résultats supérieurs aux attentes), ont surperformé. En Asie Pacifique, les cours sont en baisse de 2% en euro. Au Japon, les tendances se sont poursuivies (hausse des promoteurs diversifiés, baisse des foncières) qui reflète un contexte économique positif et l'anticipation d'un changement de politique monétaire de la banque du Japon. L'Australie est en hausse de 4%, grâce à Goodman qui a mis en avant le potentiel de développement de ses activités dans les data centers, alors que la plupart des foncières sont en baisse. Le repli a été de 3% à Singapour. A Hong-Kong, en hausse de 6%, les cours ont bénéficié du rebond du marché chinois soutenu par une bonne tenue de la consommation pendant les vacances du nouvel an. En février, le Fonds est en baisse de 3,4%, en ligne avec son indice de référence. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Le Fonds est surpondéré aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Mars 2024

Les marchés actions ont à nouveau monté au mois de mars (MSCI World +3.4%, MSCI Europe +3.9%), toujours soutenus par un scénario alliant bonne tenue de la croissance économique et perspectives de baisse des taux. Au niveau des banques centrales, statu quo pour la FED et la BCE pour le mois de mars. Les deux banques affirment que leurs décisions futures seront basées sur l'évolution des indicateurs économiques et du taux d'inflation. Malgré des données d'inflation plus élevées qu'attendues en début d'année, le discours du président de la Fed a été accommodant. Les commentaires de la BCE indiquent qu'une réduction des taux est probable en juin. En Suisse, la BNS a été la première à baisser ses taux. Bien que la Banque du Japon ait finalement abandonné les taux d'intérêt négatifs, les conditions monétaires sont restées laxistes, avec des taux zéro et un yen faible. Par ailleurs, les indicateurs de croissance aux Etats-Unis restent globalement au

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

vert, avec un marché du travail toujours solide, tandis que l'ISM manufacturier est passé en zone d'expansion (> 50). Ceux-ci ont occulté les signaux plus mitigés envoyés par des ventes au détail en février et un ISM services en mars plus faibles qu'attendus. Dans ce contexte, le rallye de marché, qui jusqu'en février était encore très axé sur la technologie aux Etats-Unis s'est progressivement étendu aux actions en Europe et au Japon. D'un point de vue sectoriel, certes le secteur des semi-conducteurs continue de surperformer, mais le relais est aussi pris par des secteurs cycliques jusque-là en retard tels que l'énergie, les matériaux, et les financières. Dans ce contexte, les taux des emprunts d'Etat à 10 ans se sont contractés en zone euro et au Royaume-Uni. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont en hausse de 8,47% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe), inversant la tendance de début d'année. Ce sont les foncières les plus sensibles aux taux qui ont le mieux performé (Suède, logement en Allemagne), ainsi que l'Espagne (bureaux et diversifiées), la France (bureaux, entrepôts, diversifiées, et centres commerciaux), le Royaume-Uni (commerces, entrepôts, bureaux), la Belgique (commerces, entrepôts). A l'inverse, les foncières suisses ont sous-performé, de même que les foncières de self-stockage et de santé. Les publications de résultats se sont poursuivies sans grandes surprises, de même que les publications de baisse des valeurs d'actifs à fin 2023. En Allemagne, la reprise du paiement d'un dividende a été saluée pour LEG Immobilier alors que pour Vonovia le changement de méthode de calcul réduisant le dividende a été reçu négativement. Les investisseurs restent également dans l'attente d'une concrétisation des ventes de logements prévues cette année, alors que les transactions restent pour l'instant limitées. Les sociétés cotées ont également bénéficié d'une poursuite de la détente sur le marché du crédit corporate. En termes de M&A, au Royaume-Uni, la fusion Londonmetric - LXI a été réalisée, et un accord de fusion a été trouvé entre la foncière d'entrepôts Tritax big box et UKCM. En Suède, le Fonds a participé à l'augmentation de capital de la foncière d'entrepôts Catena pour financer ses acquisitions et développements. Aux Etats-Unis, les foncières ont en hausse de 1,3% en dollar, 1,5% en euro, en sous-performance par rapport au S&P500. La plupart des foncières ont progressé de plus de 3%, notamment les foncières de logements collectifs, de centres commerciaux, de self-stockage, de santé, et de bureaux, ainsi que les sociétés de services immobiliers. Les baisses ont été concentrées sur les foncières d'actifs de télécoms (tours de télécoms, data centres, en particulier Equinix suite à l'action d'un activiste contestant la méthode de prise en compte des investissements de maintenance/investissement dans le cashflow récurrent) et les foncières d'entrepôts. En Asie-Pacifique, les foncières en Australie ont progressé de plus de 10% en euro, grâce aux entrepôts/data centres, aux centres commerciaux, et aux foncières diversifiées. Au Japon, les cours sont en hausse de 11% en euro ; les promoteurs diversifiés ont fortement progressé en réaction au changement de politique de la BOJ, alors que les foncières ont nettement sous-performé. La tendance a été en baisse de 6% à Hong-Kong (publications de résultats inférieurs aux attentes), 1% à Singapour en euro. En mars, le Fonds est en hausse de 4,77%. La performance relative négative provient des Etats-Unis (foncières de télécoms, d'entrepôts), et de la Suède (sous-pondération). Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficients sur le plan énergétique. Le Fonds est surpondéré aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Avril 2024

En avril, les marchés financiers ont connu une période difficile. Une combinaison de données d'inflation élevées aux États-Unis et d'un PIB américain du premier trimestre, bien que faible à première vue, montrant une demande intérieure privée résiliente, a alimenté les craintes du marché selon lesquelles les banques centrales ne vont pas assouplir leur politique monétaire aussi rapidement qu'espéré précédemment. Les marchés ont réagi négativement, avec une baisse de 3,7% de l'indice MSCI World. Malgré cette correction, les marchés actions demeurent significativement au-dessus des creux atteints en octobre 2023. Aux États-Unis, les perspectives d'une baisse des taux de la Fed au cours du premier semestre 2024 ont été assombries par des données sur l'inflation décevantes, marquant le troisième mois consécutif d'une inflation core plus élevée que prévu. Cette évolution a entraîné un retournement de l'optimisme du marché, avec une vision des investisseurs de plus en plus prudente. Cependant, malgré des signaux économiques mitigés, tels qu'une croissance solide des emplois non agricoles et des ventes au détail, les résultats des entreprises ont dépassé les attentes, ce qui a soutenu en partie les marchés. En zone euro, les chiffres de l'inflation étaient conformes ou inférieurs aux attentes, ce qui a suscité l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt plus tôt dans

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

l'année. Dans un mois difficile pour les marchés, les actions européennes ont surperformé leurs homologues américaines. Les marchés émergent ont terminé le mois sur une note positive en hausse de 0,5%, avec une reprise notable en Chine. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont en baisse de 1,93% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Dans un premier temps, les cours ont reculé en lien avec les révisions des anticipations de baisse des taux de la Fed, puis ils se sont repris. A noter des performances positives pour les foncières en France à +3% grâce aux publications de résultats. Dans ce contexte, les foncières suédoises ont à nouveau fait partie des plus fortes baisses à -7%. Le Royaume-Uni est en baisse de 2,9% en euro. L'Allemagne est en légère baisse à -0,3%. Par secteur, les actifs industriels et logistiques (Royaume-Uni et Benelux) baissent de 4,8%, les foncières de bureaux et diversifiées (Suède, Royaume-Uni) baissent de 4,9%. A l'inverse, les cours des foncières de centres commerciaux sont en hausse de 2,7%, notamment en France (Unibail, Klepierre, Carmila). Parmi les foncières de bureaux, la foncière française Gecina et la foncière diversifiée Covivio, qui a annoncé la cession de logements en Allemagne ont fait partie des meilleures performances. En Espagne, c'est la foncière diversifiée Merlin Properties qui a progressé en lien avec ses ambitions de diversification de ses investissements dans les actifs de data centres. En Belgique, les foncières de santé se sont également reprises (Aedifica). Les foncières de logement en Allemagne ont terminé le mois en hausse pour TAG et LEG, en légère baisse pour Vonovia qui a annoncé des cessions d'actifs à Berlin à la municipalité et confirmé son attente d'un point bas des valorisations en cours d'année et sa confiance dans les hausses de loyers. Dans le self-stockage, la foncière Shurgard a baissé suite à l'annonce de l'acquisition au Royaume-Uni de Lok'nStore, alors que les cours ont progressé au Royaume-Uni. Aux Etats-Unis, les foncières sont en baisse de 8,5% en dollar, 7,5% en euro, fortement impactées par le contexte de taux, en particulier par la remontée du taux des emprunts d'Etat à 10 ans qui est passé de 4,2% à 4,6% sur le mois. Les plus fortes baisses ont concerné les foncières d'entrepôts notamment Prologis, qui a revu en baisse la croissance du cashflow prévue pour l'année (moins de taux d'occupation, hausse des loyers, moins de nouveaux développements), les foncières de tours de télécoms et de data centres, de self-stockage. A l'inverse, les foncières de santé et de logement collectif ont progressé. En Asie-Pacifique, la tendance a été la même pour les foncières en Australie en baisse de 7% en euro. A Hong-Kong et Singapour, le rebond de la Chine a bénéficié à certaines sociétés qui y sont exposées. Au Japon, en yen la tendance est restée positive pour les promoteurs diversifiés, alors que les foncières ont baissé, mais la devise a baissé contre l'euro. En avril, le Fonds est en baisse de 3,06%. La performance relative a été positive en Europe (France surpondérée, Suède sous-pondérée), et négative aux Etats-Unis (foncières de télécoms, d'entrepôts). Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Le Fonds est légèrement surpondéré aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Mai 2024

Les marchés européens clôturent le mois de mai en hausse, avec le MSCI Europe qui affiche une performance de +3.26%, grâce aux anticipations de baisse de taux de la BCE, combinées à une deuxième partie de saison de résultats solides. Aux Etats-Unis, malgré de nouvelles incertitudes sur la politique monétaire, le S&P 500 affiche une performance de +4.80% sur le mois, soutenu, entre autres, par First Solar (+54.15%) qui a publié de bons résultats T1 24, et qui profite de son exposition indirecte à l'intelligence artificielle (par la croissance future de la demande d'électricité) et surtout Nvidia (26.89%), grâce à la publication de ses résultats T1 au-dessus des attentes. Sur le plan économique, en zone Euro, le PIB T1 24 a été confirmé en croissance de +0.3% et la Commission européenne a maintenu ses prévisions de croissance pour 2024 (+0.8%) et 2025 (+1.5%), et l'inflation est ressortie en hausse pour le mois de mai (IPC +2.6%). Aux Etats-Unis, la croissance dans le secteur privé a accéléré en mai, avec un indice PMI composite à 54.4, porté par des performances robustes dans les services à 54.8 et l'industrie à 50.9. La croissance du PIB au T1 24 a été revue à la baisse à +1.3% au lieu de +1.6%, selon la deuxième estimation publiée par le département du Commerce. Cette correction reflète notamment une révision à la baisse des dépenses de consommation. Enfin, selon l'indice PCE, l'inflation est restée stable en avril à +2.7% YoY, et +0.3% MoM, en ligne avec les attentes. Du côté des banques centrales, de nombreux gouverneurs de la BCE se sont exprimés au cours du mois, en faveur d'une première baisse des taux lors de la réunion du 6 juin. Les membres du conseil des gouverneurs sont toutefois moins unanimes quant à la possibilité d'une deuxième baisse des taux lors de la réunion du mois de juillet,

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

soulignant notamment que la dernière ligne droite dans la course à la désinflation est la plus difficile. De son côté, la Fed a maintenu ses taux inchangés, arguant un manque de progrès significatif dans la lutte contre l'inflation. En Suède, la Riskbank a abaissé son taux directeur principal pour la première fois en huit ans à 3.75%. Du côté des secteurs, les secteurs de la technologie (+9.1%) et des services financiers (+7%) surperforment le MSCI Europe, à l'inverse de l'Energie et des Softwares. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont en hausse de 5,41% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les foncières de la zone euro (Allemagne, Pays-Bas, Espagne, France), les foncières en Suède, et le Royaume-Uni ont bien performé, alors que les cours ont peu varié en Suisse, Finlande, Autriche, Irlande. Par secteurs, le self-stockage au Royaume-Uni a bien réagi aux publications de résultats de Big Yellow ; les foncières diversifiées et de bureaux ont également surperformé, notamment au Royaume-Uni, avec une communication des sociétés optimiste quant à l'atteinte d'un point bas des valorisations dès à présent ou d'ici la fin de l'année selon les types d'actifs (augmentation de capital annoncée par Great Portland pour financer son pipeline et pouvoir investir de façon opportuniste sur des points bas). Dans les centres commerciaux également, Land Securities envisage des acquisitions sur des niveaux de taux de capitalisation en stabilisation autour de 8% et Klépierre a annoncé l'acquisition d'un centre commercial à Rome à un taux de capitalisation de 8,5%. En Europe, les foncières d'entrepôts ont également été bien orientées ; le marché locatif et celui de l'investissement restent actifs sur ce segment. Enfin, le développement de datacenters à des rendements attractifs est mis en avant par Merlin Properties et Segro en tant que relais de croissance potentiel. Aux Etats-Unis, les foncières sont en hausse de 4,7% en dollar, 3,4% en euro. Les foncières de tours de télécoms et de datacenters, les foncières d'entrepôts, notamment Prologis, et de self-stockage se sont reprises par rapport au mois dernier. Les centres commerciaux (Simon Properties) et le logement ont également progressé ; à l'inverse, les foncières de bureaux et d'hôtels ont baissé. En Asie-Pacifique, les foncières ont progressé de plus de 3% en euro en Australie ; les entrepôts, notamment via la diversification dans les data centers, restent le segment qui surperforme. Les cours ont baissé de 3% sur l'ensemble de la zone, notamment à Hong-Kong, et au Japon (prises de bénéfices sur les promoteurs diversifiés). En mai, le Fonds est en hausse de 4,06%. La performance relative a été positive en Europe (France, Royaume-Uni, Suisse sous-pondérée), aux Etats-Unis (foncières de télécoms, data centers, centres commerciaux), et en Asie sous-pondérée. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Le Fonds est légèrement surpondéré aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Juin 2024

Les marchés actions mondiaux s'inscrivent une nouvelle fois en hausse, avec un MSCI World qui progresse de 3.4%. Les performances régionales ont néanmoins été contrastées ce mois-ci avec des Etats-Unis en hausse de 4.7% alors que l'Europe et Hong Kong baissent respectivement de 1% et 5.2%. La France notamment perd 6.3%. La mauvaise performance de l'Europe, et de la France en particulier, est liée à la dissolution de l'assemblée nationale française par Emmanuel Macron suite au mauvais score de son parti lors des élections parlementaires européennes. La perspective d'une nouvelle assemblée qui pourrait faire la part belle aux partis d'extrême gauche et d'extrême droite, a inquiété les marchés (risques pour la croissance économique, la trajectoire budgétaire, et la solidité de l'Union Européenne). Dans ce contexte, l'écart de taux entre les obligations d'Etat 10 ans en France et en Allemagne a atteint des sommets depuis 2012 à 85 bps contre 50bps précédemment. Aux Etats-Unis, les chiffres d'inflation de mai en baisse ont rassuré les investisseurs. Plusieurs Banques Centrales ont baissé leurs taux directeurs : BCE (zone euro), Suisse, Canada. Par ailleurs, la forte performance des Etats-Unis, de Taiwan et de la Corée du Sud a été portée par le secteur de la technologie, qui, malgré des valorisations tendues et des attentes élevées, continue d'offrir de fortes perspectives de croissance liées au cycle d'investissement IA (Intelligence Artificielle). En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont en baisse de 3,42% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les cours des foncières ont particulièrement baissé dans la zone Euro à -7%. En effet, le 7 juin, la Banque Centrale a baissé ses taux directeurs comme anticipé au cours des dernières semaines, mais a légèrement relevé ses prévisions d'inflation, et n'a pas donné d'indication précise pour la suite. Ceci a entraîné des prises de bénéfices. Par la suite, les foncières françaises ont souffert du contexte électoral. A l'inverse, en euro, les foncières suisses ont progressé de près de 3%, les foncières suédoises ont baissé de -0.3% et

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

celles du Royaume-Uni de -1.8%. Par type d'actifs, le self-stockage, les centres commerciaux, le logement, et les bureaux ont fait partie des plus fortes baisses, alors que les foncières diversifiées, les entrepôts, et la santé ont mieux résisté. Au Royaume-Uni, après de nombreux mois en baisse, les indices CBRE de mai concernant le marché direct ont été en légère hausse de 0.2% (hausse pour les entrepôts et les commerces, baisse pour les bureaux) pour les valeurs d'actif, et de 0.3% pour les loyers. Aux Etats-Unis, les foncières sont en hausse de 2% en dollar, 3% en euro. Les foncières de self-stockage et de logement ont enregistré les meilleures performances. Les foncières de tours de télécoms, et d'hôtels ont baissé. Depuis le début de l'année, les foncières américaines sont presque stables en euro, et ce sont les foncières de santé, de logement, et de grands centres commerciaux qui ont nettement progressé, alors que les tours de télécoms, les foncières d'entrepôts, et les hôtels ont baissé. En Asie-Pacifique, le secteur est en baisse de 1% en euro. En Australie, les cours ont peu varié ce mois-ci, à l'exception des foncières d'entrepôts en hausse de 4%, alors que l'inflation est plus persistante qu'attendue. Les baisses ont également été limitées au Japon et à Singapour, alors que les cours ont baissé de 5% en euro à Hong-Kong. En juin, le Fonds est en baisse de 2,13%. La performance relative a été négative en Europe du fait de la surpondération de la zone euro, notamment de la France, et de la sous-pondération de la Suisse et de la Suède. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Le Fonds est légèrement surpondéré aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Juillet 2024

Les marchés actions mondiaux s'inscrivent en hausse de 0,79% pour le MSCI World, et 1,17% pour l'indice MSCI Europe. Bien que l'incertitude politique en France n'ait pas été dissipée à l'issue des élections législatives, l'absence de majorité au parlement semble avoir rassuré les investisseurs (CAC 40 +0.70% sur le mois). Au Royaume-Uni, le parti travailliste, a remporté, très largement, les élections législatives, faisant ainsi de Keir Starmer le nouveau Premier ministre. La saison des publications de résultats T2/S1 affiche pour le moment des résultats mitigés et une croissance qui semble ralentir. Aux Etats-Unis, J. Biden a fini par annoncer son retrait, laissant la place à l'actuelle Vice-Présidente Kamala Harris. D'après les sondages les plus récents, elle semble avoir plus de chances de battre D. Trump que n'en avait J. Biden. Aux Etats-Unis toujours, les marchés ont connu une forte augmentation de la volatilité en juillet, notamment à cause de l'apparition d'inquiétudes autour du secteur de la Tech, qui porte les marchés depuis plus d'un an. La dernière séance du mois a toutefois fait basculer le S&P 500 en territoire positif à +1.13%. A fin juillet, au vu de l'évolution favorable de l'inflation, les marchés anticipent au moins 2 baisses de taux sur le reste de l'année de la part de la BCE et de la Fed, qui n'ont pas bougé ce mois-ci. Du point de vue sectoriel, les services aux collectivités, les financières et l'immobilier surperforment le marché tandis que les secteurs de la tech, du luxe et de l'énergie sous performent. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont en hausse de 3,68% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Le secteur a bénéficié de la baisse des taux des emprunts d'Etat à 10 ans de 25 bps en France, 20 bps en Allemagne et 15 bps au UK, ainsi que de la baisse de 37 bps des taux des crédits corporate du secteur. Les premières publications de résultats de fin de trimestre ont également eu un effet positif, en particulier pour les foncières françaises de centres commerciaux Mercialis, Klepierre, Carmila, ainsi que Gecina, qui a fait état d'une stabilisation des valeurs des bureaux parisiens, et Covivio diversifiée dans les bureaux, le résidentiel allemand, et les hôtels. A l'inverse, la promotion immobilière, et la poursuite de la baisse des valeurs en périphérie de Paris ont pénalisé Icade, et Unibail a baissé après avoir revu en hausse de 30% les coûts du développement de Hambourg (centre commercial et autres actifs). Les foncières de résidentiel allemand LEG et Vonovia ont progressé de presque 7%. En Espagne, la foncière Merlin properties a émis des actions nouvelles représentant 20% de son capital pour financer son programme d'investissement dans l'activité de data centres, qui est appelée à représenter une part croissante des actifs. Au Royaume-Uni, les cours sont en hausse de 4% grâce à une hausse des foncières spécialisées notamment Unite qui a émis des actions pour financer ses développements de logement étudiant, Tritax Big Box dans la logistique, et les foncières de self-stockage. Les valeurs d'actif à fin juin publiées par CBRE indiquent une tendance qui redevient positive pour les actifs industriels et les centres commerciaux, alors qu'elles baissent pour les bureaux. Aux Etats-Unis, les foncières sont en hausse de 5,5% en dollar, 6% en euro. La rotation du marché en faveur des secteurs en retard a également concerné les foncières, avec

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

des hausses supérieures à 10% pour les foncières de bureaux, de tours de télécoms, de forêts, d'actifs industriels. Les centres commerciaux et les foncières de santé ont progressé de plus de 4%. A l'inverse, les cours ont peu varié pour le self-stockage, les foncières de logement, de data centres, et ceux des foncières d'hôtels ont baissé. En Asie-Pacifique, le secteur a progressé en Australie de 7% en devise, 3% en euro, grâce à des chiffres d'inflation meilleurs qu'attendu. Au Japon, le relèvement de taux de 0,25% par la BOJ a entraîné une hausse du Yen de 5,7% contre euro. Les indices actions ont baissé de 1% en yen, mais le secteur immobilier a progressé de plus de 5% en yen avec une surperformance des promoteurs diversifiés par rapport aux foncières. A Singapour, en hausse de 4% en euro, les foncières d'actifs industriels, de commerces, et d'hôtels ont progressé. La tendance a été hésitante à Hong-Kong. En juillet, le Fonds est en hausse de 3,69%, en ligne avec l'indice de référence. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Le Fonds a une pondération neutre aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Août 2024

Les marchés actions progressent légèrement au mois d'août (MSCI World Index +0.3%, MSCI Europe +1,3%), avec une performance articulée en deux temps : d'abord une chute de 8% suite à la publication d'un ISM américain bien en dessous des attentes et à une forte dégradation du marché de l'emploi. Les marchés de taux et actions ont intégré un risque de récession plus élevé, entraînant une sous-performance des sociétés cycliques par rapport aux sociétés défensives. L'affaiblissement du dollar par rapport au yen a entraîné un débouclage brutal des « carry trade dollar/ yen » et une forte baisse des marchés actions au Japon, suivie d'un rebond dès le lendemain. Par ailleurs, Jérôme Powell a confirmé à la réunion de Jackson Hole que l'inflation décélérerait, ce qui pourrait entraîner une détente monétaire. En Europe, la Banque d'Angleterre a baissé son taux directeur de 0,25%, de même que la Riksbank en Suède, qui a annoncé vouloir poursuivre ces baisses d'ici fin 2024 si l'inflation reste sous contrôle. Ceci a permis aux marchés actions de rebondir. D'un point de vue sectoriel, le secteur de la technologie, très détenu, continue de faire l'objet de prises de profits ; les autres baisses ont concerné l'énergie, les métaux, la consommation discrétionnaire. Les secteurs défensifs (immobilier, santé, consommation stable, services publics) et/ou bénéficiant de la baisse des taux, surperforment. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont à nouveau en hausse de 3,8% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les publications de résultats et de valorisations des actifs de fin de trimestre ont eu un effet positif, en particulier pour les foncières de logement en Allemagne, en hausse de 9,6% ; elles ont revu légèrement en hausse leur résultat opérationnel et publié des baisses de valeurs d'actifs plus faibles qu'attendu, signe d'une stabilisation prochaine. Les sociétés bénéficient également de la demande sur le marché du crédit permettant des refinancements dans de meilleures conditions. Leg immobilier en a profité pour émettre une obligation convertible de 500ME. Les autres foncières ont progressé de 7% en Suisse (croissance des loyers, bonne tenue des valeurs d'actifs), de plus de 4% en Suède, Espagne, France (hausse des foncières de bureaux (Gecina) et diversifiées (Covivio), sous-performance des foncières de centres commerciaux Mercialis, Klepierre, Carmila, alors que le cours d'Unibail s'est repris). En Suède, la foncière d'entrepôts Catena a émis 270 ME d'actions pour financer une acquisition au Danemark. Au Benelux, les cours des foncières de santé ont progressé en ligne avec le marché, alors que ceux des foncières d'entrepôts ont baissé. Au Royaume-Uni, stable en euro, les foncières de self-stockage ont progressé, alors que la tendance a été à la baisse pour les entrepôts et les centres commerciaux. Aux Etats-Unis, les foncières sont en hausse de 5,8% en dollar, 3,5% en euro, en surperformance par rapport au S&P500 à +2,2%. Les taux des emprunts d'Etat 10 ans se sont détendus de 15bps. Les meilleures performances ont concerné le self-stockage, le logement (hausse des loyers), la santé (amélioration du taux d'occupation des maisons de retraites), les centres commerciaux (ventes de détail en juillet). A l'inverse, les cours des foncières d'hôtels, d'entrepôts, et de tours de telecoms ont baissé. En Asie-Pacifique, les cours sont en hausse de 3% en euro. Le secteur a progressé en Australie a peu varié. Au Japon, ce sont les foncières de bureaux et d'entrepôts qui ont progressé, alors que des prises de bénéfices ont eu lieu sur les promoteurs diversifiés. A Singapour, en hausse de 6% en euro, la reprise des foncières s'est poursuivie. Le secteur a progressé de 8% en euro à Hong-Kong. En juillet, le Fonds est en hausse de 2,75%. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Le Fonds a une pondération surpondérée aux Etats-Unis. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Septembre 2024

Les attentes pour septembre étaient faibles, car ce mois, connu pour sa saisonnalité défavorable, a débuté en baisse de 4% en euro pour le MSCI global. Cependant, le sentiment s'est rapidement amélioré. La Banque centrale européenne (BCE) a procédé à une deuxième baisse de taux de 25 points de base en septembre, rassurant les investisseurs. La Réserve fédérale (Fed) a emboîté le pas à la BCE en lançant son cycle avec une première baisse de taux de 50 points de base lors de sa réunion de septembre. Avec l'inflation enfin maîtrisée, l'attention s'est de nouveau tournée vers le marché du travail, où les risques à la baisse semblent prédominer. Dans ce contexte, les taux des obligations d'Etat à 10 ans se sont à nouveau détendus. De plus, le marché chinois a fortement rebondi suite à l'annonce de plusieurs mesures de relance monétaire, à travers des baisses de divers taux d'intérêt et un soutien au marché immobilier. Au total, le S&P 500 a enregistré un gain de 2% en dollar. En revanche, l'indice MSCI Europe a baissé de 0.44% en euro ; les secteurs des services de télécoms, services publics, et immobilier bénéficiant de la baisse des taux sont restés bien orientés ; les matériaux, valeurs industrielles, et de consommation cyclique se sont repris ; l'énergie et la santé ont baissé. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier sont à nouveau en hausse de 4,5% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les meilleures performances ont concerné les foncières de centres commerciaux en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les foncières suédoises, les foncières de logement en Allemagne, et certaines foncières de bureaux (Inmobiliaria Colonial) ou diversifiées comme Icade et Aroundtown qui ont fortement rebondi. A l'inverse, les cours des foncières suisses ont peu varié ; les foncières d'actifs industriels en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ont sous-performé, notamment avec les augmentations de capital de Montea (acquisitions d'actifs logistiques en France) et CTP (développements en Europe de l'Est), et l'annonce par Segro d'une offre d'achat sur Tritax Eurobox par échange de titres. Les opérations d'acquisitions et cessions d'actifs ont été plus nombreuses et de taille plus importante. Au Royaume-Uni, British Land a augmenté son exposition aux Retail parks via l'achat d'un portefeuille de 240M£. Les petites capitalisations britanniques, potentielles cibles de M&A, ont surperformé. Les sociétés ont également bénéficié de l'appétit des investisseurs pour les émissions de dette corporate. Aux Etats-Unis, les foncières sont en hausse de 3% en dollar, 2% en euro, en surperformance par rapport au S&P500. Les meilleures performances ont concerné les foncières pouvant bénéficier d'une amélioration du marché de l'immobilier, en particulier résidentiel, en termes de transactions, nouvelles constructions, déménagements.: foncières d'actifs de forêts, self-stockage, services immobiliers ; également les foncières de bureaux ont bénéficié d'une amélioration de la demande d'actifs « prime » dans certaines grandes villes (New York) ; les foncières de data centers et tours de télécoms, et les foncières de santé (amélioration du taux d'occupation des maisons de retraite) ont aussi surperformé. Les foncières de logement ont fait l'objet de prises de bénéfices ; les foncières d'entrepôts, de commerces, d'hôtels ont sous-performé. En Asie-Pacifique, les hausses ont concerné Hong-Kong à +9% en euro qui a réagi positivement aux mesures prises en Chine, et les foncières australiennes. Les cours des promoteurs diversifiés ont baissé de 7% au Japon en lien avec les craintes de normalisation plus rapide de la politique monétaire. En septembre, le Fonds est en hausse de 2,75%. La performance relative a été positive en France, négative au Royaume-Uni, et en Suède. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Octobre 2024

Les marchés européens clôturent le mois d'octobre en baisse de 3.26% (indice MSCI Europe en euro). Le mois a été marqué par le début de la saison des publications de résultats d'entreprises, avec des résultats mitigés dans l'ensemble, entraînant une volatilité importante sur certains titres. Les tensions géopolitiques au

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Proche et au Moyen-Orient, ainsi que celles entre la Chine et Taiwan, se sont amplifiées tout au long du mois d'octobre. Du côté des banques centrales, aux Etats-Unis, les bonnes surprises venant de l'emploi, de l'activité, combinées au ralentissement de la désinflation ont réduit les attentes d'une nouvelle baisse de 50 pdb des taux par la Fed en novembre. Le marché n'attend qu'une baisse de 25 pdb. La suite de la trajectoire dépend fortement du résultat du scrutin américain. La victoire de Trump est en partie intégrée dans les cours, malgré un résultat de l'élection qui reste très incertain. En Europe, les données économiques ont confirmé une contraction de l'activité en septembre et en octobre. Cependant, les marchés européens ont bien accueilli la poursuite de l'assouplissement monétaire de la BCE (-25bps à 3.25% pour le taux de dépôt) et les discours plutôt rassurants de Christine Lagarde concernant le retour de l'inflation à son objectif. L'inflation est ressortie pour la première fois depuis avril 2021 en dessous de l'objectif de +2% fixé par la BCE. Au Royaume-Uni, la présentation du Budget du nouveau gouvernement, comprenant une hausse du déficit pour financer des investissements dans les services publics, a contribué à la remontée des taux des emprunts d'Etat 10 ans. Sur le mois, les taux longs ont progressé de 50bps aux Etats-Unis, 44bps au Royaume-Uni, 40bps en Allemagne. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier ont fortement souffert de ce mouvement, et sont en baisse de 8,2% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les cours ont mieux résisté en Suisse à -1.5%, aux Pays-Bas, et en France à -4%, grâce notamment à la publication de bons résultats (croissance des loyers, résultat opérationnel) et le relèvement des perspectives des grandes foncières françaises de bureaux (Gecina), diversifiées (Covivio), et de centres commerciaux (Unibail, Klepierre). A l'inverse, les secteurs des actifs industriels et logistiques et des bureaux, ont baissé de plus de 10%, notamment au Benelux, au Royaume-Uni, et en Suède. Pour les entrepôts, c'est le ralentissement des pré-locations des développements qui a inquiété. Pour les bureaux, le marché reste très polarisé en faveur des bureaux centraux où l'offre de nouvelles surfaces est limitée. En Suède, après plusieurs années de forte indexation des loyers et de développement de nouvelles surfaces de bureaux, certaines foncières ont signalé une tendance à la hausse de la vacance au troisième trimestre. Concernant les opérations de M&A, le spécialiste du Private Equity Brookfield a surenchéri sur Tritax Eurobox en cash (offre de Segro en titres). Sur le marché de l'investissement, les attentes des investisseurs vont dans le sens d'opérations d'acquisitions et cessions d'actifs plus nombreuses et de taille plus importante, la baisse des valorisations pouvant permettre un retour plus net des acheteurs. Les sociétés ont également bénéficié de l'appétit des investisseurs pour les émissions de dette corporate. Aux Etats-Unis, les foncières sont en baisse de 3.4% en dollar, 0.7% en euro, en sous-performance par rapport au S&P500 en hausse de 1.8%. Les meilleures performances ont concerné les foncières de data centers qui bénéficient d'une forte demande de nouveaux investissements pour les prochaines années, les foncières de santé, en particulier celles de maisons de retraite qui bénéficient de la remontée du taux d'occupation via la partie exploitation de leur activité, et les services immobiliers. A l'inverse, les entrepôts, le self-stockage, les tours de télécoms et le logement ont sous-performé. En Asie-Pacifique, les cours sont en baisse de 4% en euro, au niveau des foncières australiennes, des promoteurs et foncières de Hong-Kong qui avaient fortement rebondi le mois précédent grâce aux mesures de relance en Chine, des foncières de Singapour qui souffrent de la hausse des taux. Au Japon, l'effet devise a compensé la hausse de certains promoteurs diversifiés alors que les cours des foncières étaient plutôt en baisse. En octobre, le Fonds est en baisse de 4,59%. La performance relative a été légèrement positive en Europe et aux Etats-Unis. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Novembre 2024

Les marchés européens rebondissent légèrement en novembre, avec le MSCI Europe qui affiche une performance de +1.06%, après 2 mois consécutifs de baisse. Le mois a été marqué par l'élection de Donald Trump (qui a conduit les marchés actions à de nouveaux records historiques, avec l'indice S&P 500 en hausse de 5,7% en dollar) et la composition de son gouvernement. Cette élection et ces nominations ont provoqué de la volatilité en Europe, à cause des potentielles mesures fiscales, et taxes douanières, que le gouvernement Trump pourrait mettre en place à partir de son investiture au mois de janvier. En parallèle, les données économiques européennes ont montré une détérioration de l'activité en novembre, ainsi qu'une hausse de l'inflation, ce qui place la BCE dans une position inconfortable quant à la poursuite de son cycle de baisse de taux. Enfin, les dernières publications de résultats pour le 3^{ème} trimestre se sont à nouveau révélées mitigées

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

qui ont notamment continué à montrer une baisse de la consommation en Chine. Dans ce contexte, les Banques centrales ont baissé leurs taux de 25 pbs au Royaume-Uni comme attendu, et de 50pbs en Suède, actant le recul de l'inflation. Les taux longs ont également baissé de 30 pbs en zone euro, 20 pbs au Royaume-Uni et en Suède. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier ont commencé le mois en nette baisse, et l'on terminé en hausse de 1,13% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les meilleures performances ont été enregistrées principalement en Suisse à +5% et en Allemagne à +4% (hausse des foncières de logement qui ont bénéficié de la baisse des taux). En Espagne, la tentative du gouvernement de proposer la fin du statut des SOCIMI (équivalent au statut de transparence fiscale des REITS/SIIC) a fait baisser le secteur qui s'est repris à +1% lorsque la proposition a été finalement abandonnée. Le Royaume-Uni est légèrement positif en euro à +0,3%, en baisse de 1,3% en livre sterling, la plupart des devises s'étant appréciées par rapport à l'euro. A l'inverse, les cours ont baissé en Suède, en France, et en Belgique. Par secteur, les hôtels, le logement et les foncières diversifiées ont surperformé alors que le self-stockage (publications décevantes de Big Yellow), les centres commerciaux, les entrepôts et les bureaux (impactés par les craintes pour la conjoncture en Europe), et les actifs de santé ont sous-performé. Le marché du crédit corporate est resté bien orienté avec une demande importante pour les nouvelles émissions d'obligations du secteur. Au Royaume-Uni, les indices CBRE mensuels d'octobre montrent une évolution à nouveau positive des valeurs d'actifs et des loyers de marché pour les commerces et les entrepôts ; pour les bureaux, les valeurs d'actifs à Londres progressent dans le West End et baissent dans la City, les loyers restant en hausse. Aux Etats-Unis, les foncières sont en hausse de 4,3% en dollar, 7,3% en euro. Les services immobiliers, les foncières de datacenters, logements collectifs, hôtels, self-stockage ont surperformé, alors que les foncières de santé, les bureaux, les entrepôts ont sous-performé. Alors que les taux longs ont peu varié sur la période, le secteur a néanmoins bien réagi à l'élection en progressant au cours de la deuxième quinzaine. En Asie-pacifique, les cours sont en hausse de 1,88% en euro. En devise locale, les cours sont en baisse à Hong-Kong, Singapour, et au Japon, en hausse en Australie au niveau des foncières d'entrepôts et de commerces. En novembre, le Fonds est en hausse de 1,69%. La performance relative a été négative en Europe en France, en Suisse (sous-pondération), et en Allemagne (rebond d'une foncière non détenue) ; aux Etats-Unis au niveau des entrepôts et logements collectifs ; en Asie, à Hong-Kong et Singapour. Les foncières d'Europe Continentale restent privilégiées au niveau des entrepôts, centres commerciaux, en particulier en France, en Belgique, aux Pays-Bas. En Allemagne, le logement est privilégié. Les foncières de bureaux et diversifiées sont sous-pondérées, en particulier en Suède. Au Royaume-Uni, les foncières diversifiées, d'entrepôts et de logement étudiant sont privilégiées. Les foncières américaines sont surpondérées, notamment au niveau des foncières de santé, entrepôts, hôtels, datacenters, ainsi que les services immobiliers. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficaces sur le plan énergétique. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Décembre 2024

Décembre a été moins bien orienté que le mois précédent, avec un recul des actions internationales de 0,41% en euro. Malgré une nette correction du marché américain (S&P 500 : -2,38% en USD), l'appréciation du dollar a atténué la chute pour l'investisseur européen. Le MSCI Europe a enregistré un léger recul de 0,5% sur le mois. Bien que le début du mois ait permis aux indices américains d'atteindre de nouveaux sommets et qu'un net rebond des indices actions européens ait été observé, des doutes émanant d'outre-Atlantique concernant le calendrier de baisse des taux directeurs de la Fed ont inversé la tendance. La perspective d'une réduction des taux plus lente que prévu en 2025 (deux baisses attendues contre quatre au début du mois) a porté le taux des obligations américaines à 10 ans à 4,57% (+39 points de base), permettant ainsi au dollar de s'apprécier face à l'euro (+1,68%). En Europe, la BCE, comme la Fed, a abaissé de 25pbs ses taux directeurs et confirmé de nouvelles baisses en 2025. Les taux des banques centrales ont été également abaissé de 25pbs en Suède comme attendu, et de 50pbs (contre 25pbs attendu) en Suisse en raison de la plus faible inflation. Une série de surprises négatives se sont ensuite enchaînées au niveau des ventes au détail, du PMI manufacturier de décembre lesté par la France (41,9 vs. 43,2) et l'Allemagne (42,5 vs. 43,1), tandis que la Bank of England a maintenu ses taux face aux mauvaises nouvelles (persistance de l'inflation et accélération de la hausse des salaires). Comme aux Etats-Unis, les taux des emprunts d'Etat 10 ans ont progressé de 36bps en Allemagne, 66bps en France qui a souffert de l'incertitude politique suite à la censure du Gouvernement, la dégradation de la note de la France, 97bps au Royaume-Uni, qui a également souffert de la hausse du déficit public. En Europe, les cours des actions du secteur Immobilier ont fortement souffert de la remontée des taux longs et terminent le mois en baisse de 4,8% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Europe). Les foncières suisses ont résisté, en hausse de 0,6%, alors que les foncières en Espagne, aux Pays-Bas, dans les pays nordiques ont moins baissé que le marché. La France et la Belgique ont baissé comme le marché. Les plus forts reculs ont concerné l'Allemagne, et le Royaume-Uni. Par secteur, les hôtels, les actifs de santé, les foncières diversifiées, et les centres commerciaux ont surperformé, alors que le self-stockage, les entrepôts, les logements, et les bureaux ont sous-performé. Les nouvelles concernant le secteur ont néanmoins été plutôt positives sur le mois. Le marché de l'investissement a été actif : Land Securities a acquis 92% du centre commercial Liverpool One ; Covivio s'est renforcé dans l'hôtellerie en Espagne, Unibail a vendu 80% de la tour de bureaux Trinity située à La Défense. Le marché du crédit corporate est resté bien orienté avec une baisse des spreads de crédit du secteur. Au Royaume-Uni, les indices CBRE mensuels de novembre montrent une évolution à nouveau positive des valeurs d'actifs et des loyers de marché pour les commerces et les entrepôts ; pour les bureaux, les valeurs d'actifs à Londres progressent dans le West End et baissent légèrement dans la City, les loyers restant en hausse. Aux Etats-Unis, la hausse des taux longs a entraîné une forte baisse des foncières de 8,5% en dollar, 6,7% en euro. Les foncières d'entrepôts et de self-stockage, les services immobiliers, les foncières de tours de telecoms, de bureaux, et de santé ont sous-performé, alors que les foncières d'hôtels, de logement, de data centres, et de commerces ont sous-performé. En Asie-pacifique, les cours sont en baisse de 3,7% en euro. En Australie, les foncières ont baissé de 9% en devise locale, 6% en euro. En euro, la baisse a été limitée à 1,6% à Singapour, et les cours sont en légère hausse à Hong-Kong, et au Japon, grâce aux promoteurs diversifiés. En décembre, le Fonds est en baisse de 4,4%. La performance relative a été positive aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique, et, en Europe, négative principalement en Suisse (sous-pondération), en Allemagne (foncières de logement), et au Royaume-Uni (foncières d'entrepôts, logement étudiant, self-stockage). Les secteurs privilégiés restent les centres commerciaux en Europe Continentale (foncières françaises et du Benelux), les actifs industriels en Europe (foncières UK, Benelux, Suède), les foncières de logement en Europe (Allemagne, UK, notamment logement étudiant), l'Espagne pour la diversification en data centres. Les foncières de bureaux sont sous-pondérées, et les foncières détenant des biens « prime » dans les zones de bureaux centrales à faible taux de vacance sont privilégiées. La Suède est sous-pondérée sur les foncières de bureaux et diversifiées. Au Royaume-Uni, les grandes capitalisations (foncières d'entrepôts, de logement étudiant, et diversifiées) sont privilégiées. Les foncières américaines sont surpondérées au niveau des actifs de santé, hôtels, datacenters. Les foncières européennes restent prépondérantes dans le portefeuille également en raison des meilleures notes ESG en comparaison aux foncières américaines et asiatiques ; préférence pour les sociétés dont les actifs sont efficients sur le plan énergétique. Les choix titres tiennent également compte de la structure financière des sociétés, la localisation des actifs, la hausse des loyers de marché et/ou par l'indexation, et la capacité de distribution de dividendes.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - ASSUREUR (C) en devise EUR : 0,24% / 1,77% avec une Tracking Error de 1,34%
- Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - F (C) en devise EUR : -0,90% / 1,77% avec une Tracking Error de 1,36%
- Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - P (C) en devise EUR : -1,92% / 1,77% avec une Tracking Error de 1,34%
- Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - PER (C) en devise EUR : 0,24% / 1,77% avec une Tracking Error de 1,34%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	8 863 957,57	19 825 065,81
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	14 090 505,04	5 225 833,13
VONOVIA SE	2 998 205,64	3 232 325,53
CASTELLUM AB	2 232 660,27	2 972 946,66
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3 086 102,64	788 341,72
SWISS PRIME SITE-REG	1 612 503,07	2 025 736,35
CBRE GROUP INC - A	2 120 822,64	1 373 653,14
SAGAX AB-B	2 068 164,06	859 205,62
GECINA SA	443 695,95	2 481 878,25
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	1 545 621,67	1 368 688,70

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Vie du fonds sur l'exercice sous revue

Le conseil de Surveillance du fonds a examiné et approuvé le rapport annuel de l'exercice précédent.

1er octobre 2024 : modification du tableau des frais (scission des frais de gestion financière et des frais administratifs et introduction du forfait)

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 97,77%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100,00%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

• Droit de rachat du collatéral : 100%.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
 - Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
 - Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
 - Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
 - Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

² Sources Amundi Décembre 2023

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCPE AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Comptes annuels

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	90 588 215,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	90 588 215,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	22 555 733,59
OPCVM	22 555 733,59
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	113 143 949,32
Créances et comptes d'ajustement actifs	194 520,50
Comptes financiers	2 565 686,77
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 760 207,27
Total de l'actif I+II	115 904 156,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	116 657 427,19
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	-1 089 248,42
Capitaux propres I	115 568 178,77
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	115 568 178,77
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	335 977,82
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	335 977,82
Total Passifs : I+II+III+IV	115 904 156,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	3 456 861,09
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	21 616,07
Sous-total produits sur opérations financières	3 478 477,16
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-5,25
Sous-total charges sur opérations financières	-5,25
Total revenus financiers nets (A)	3 478 471,91
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	301 724,85
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 637 441,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 335 716,46
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 142 755,45
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-71 078,98
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 071 676,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-74 729,83
Frais de transactions externes et frais de cession (*)	-29 299,33
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-104 029,16
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	39 440,94
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-64 588,22

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 291 266,22
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 353,96
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-3 289 912,26
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	193 575,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-3 096 336,67
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (**)	
Résultat net I + II + III + IV + V	-1 089 248,42

(*) Les « Frais de transactions externes et frais de cession » inclut le remboursement des taxes sur les transactions financières à hauteur de 11 064 €, payées à tort par le fonds.

(**) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est centré principalement sur le marché des actions immobilières internationales.

L'objectif est de tirer profit des opportunités offertes par cette classe d'actifs.

La politique de gestion combine une approche « bottom-up » privilégiant les fondamentaux des sociétés (croissance, valorisation, rendement) et une allocation à la fois géographique et par type d'immobilier. La cyclicité est atténuée partiellement par des investissements en obligations et/ou placements monétaires.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	113 771 279,58	142 887 712,11	132 804 053,00	125 525 376,69	115 568 178,77
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR en EUR					
Actif net		14,84	11,29	12,57	12,60
Nombre de titres		1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire		14,84	11,29	12,57	12,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,86	-0,40	-0,78	-0,14
Capitalisation unitaire sur revenu		0,15	0,14	0,22	0,28
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F en EUR					
Actif net	113 711 521,01	142 673 880,29	132 374 612,02	125 025 086,44	115 036 854,57
Nombre de titres	9 211 474,4914	9 674 635,7370	11 902 237,6748	10 224 331,6183	9 495 374,4413
Valeur liquidative unitaire	12,34	14,75	11,12	12,22	12,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,00	0,88	-0,33	-0,82	
Capitalisation unitaire sur revenu	0,13	0,11	0,13	0,19	0,21
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P en EUR					
Actif net	59 758,57	213 802,14	429 418,40	500 265,11	531 299,00
Nombre de titres	605,2027	1 831,8995	4 927,6013	5 273,5050	5 710,0842
Valeur liquidative unitaire	98,74	116,71	87,14	94,86	93,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-8,12	7,04	-2,59	-6,40	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,29	-0,25	0,06	0,69	0,73

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER en EUR					
Actif net		14,84	11,29	12,57	12,60
Nombre de titres		1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire		14,84	11,29	12,57	12,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,86	-0,40	-0,78	-0,14
Capitalisation unitaire sur revenu		0,15	0,14	0,22	0,28

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
P1	Frais de gestion financière	Actif net	AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - ASSUREUR : 2,00% TTC maximum	Fonds
			AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - F : 1,00% TTC maximum	Fonds Entreprise
			AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P : 2,00% TTC maximum	Fonds
			AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - PER : 1,00% TTC maximum	Fonds
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - ASSUREUR : 0,10% TTC	Fonds
			AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - F : 0,10% TTC	Fonds
			AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - P : 0,10% TTC	Fonds
			AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - PER : 0,10% TTC	Fonds
P3	Frais indirects : Commission de souscription	Actif net	Néant	Sans objet
	Commission de rachat	Actif net	Néant	Sans objet
	Frais de gestion	Actif net	1,00 % TTC l'an maximum	Fonds
P4	Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	Sans objet

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts liés aux contributions dues par la Société de gestion à l'Autorité des Marchés Financiers au titre de la gestion du Fonds.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

La Taxe sur les transactions financières a été prélevée à tort sur le fonds pendant la période du 27/02/2019 au 30/11/2021. Le fonds a été indemnisé de 11 064 euros, le 28/06/2024, en conséquence de cette erreur.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 2030.40 euros TTC, ils sont pris en charge par la société de gestion.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	125 525 376,69
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	13 583 404,95
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-22 289 416,90
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 142 755,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-104 029,16
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-3 289 912,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	115 568 178,77

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F		
Parts souscrites durant l'exercice	1 098 323,5658	13 439 347,69
Parts rachetées durant l'exercice	-1 827 280,7428	-22 187 561,22
Solde net des souscriptions/rachats	-728 957,1770	-8 748 213,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 495 374,4413	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 529,9023	144 057,26
Parts rachetées durant l'exercice	-1 093,3231	-101 855,68
Solde net des souscriptions/rachats	436,5792	42 201,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 710,0842	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR FR0014001EJ5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12,60	1,0000	12,60
AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F QS0009051192	Capitalisation	Capitalisation	EUR	115 036 854,57	9 495 374,4413	12,11
AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P QS0009121631	Capitalisation	Capitalisation	EUR	531 299,00	5 710,0842	93,04
AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER FR0014001EK3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12,60	1,0000	12,60

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	ROYAUME- UNI +/-	ALLEMAGNE +/-	FRANCE +/-	SUEDE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	90 588,22	27 004,63	18 549,91	11 603,95	10 149,03	6 524,24
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	90 588,22					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 565,69				2 565,69
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 565,69

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 565,69						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 565,69						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	SEK	CHF	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	27 004,62	18 549,91	6 524,25	5 075,80	4 908,41
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	91,22	103,30			
Comptes financiers	96,15	33,16	0,87	1,07	55,27
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	27 191,99	18 686,37	6 525,12	5 076,87	4 963,68

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013252814	AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	Amundi Asset Management	Actions internationales	France	EUR	84 012,42
FR0011630557	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART P	Amundi Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	83,16
FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	Amundi Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	1 909 621,42
FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	Amundi Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	20 562 016,59
Total						22 555 733,59

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	194 520,50
Total des créances		194 520,50
Dettes		
	Frais de gestion fixe	334 823,26
	Autres dettes	1 154,56
Total des dettes		335 977,82
Total des créances et des dettes		-141 457,32

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 324 854,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 861,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			22 555 733,59
	FR0013252814	AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	84 012,42
	FR0011630557	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART P	83,16
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	1 909 621,42
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	20 562 016,59
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			22 555 733,59

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 071 676,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	2 071 676,47
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 071 676,47

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,28
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,28
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	0,28
Total	0,28
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 067 480,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 067 480,48
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 067 480,48
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 067 480,48
Total	2 067 480,48
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 195,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 195,43
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 195,43
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 195,43
Total	4 195,43
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,28
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,28
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	0,28
Total	0,28
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-64 588,22
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-64 588,22
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-64 588,22

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-0,14
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-0,14
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,14
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-0,14
Total	-0,14
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-64 261,46
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-64 261,46
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-64 261,46
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-64 261,46
Total	-64 261,46
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-326,48
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-326,48
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-326,48
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-326,48
Total	-326,48
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-0,14
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-0,14
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,14
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-0,14
Total	-0,14
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			90 588 215,73	78,38
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			90 588 215,73	78,38
FPI Bureautiques			4 049 532,78	3,50
ALEXANDRIA REAL ESTATE EQUIT	USD	15 543	1 464 239,16	1,27
DERWENT LONDON PLC	GBP	45 743	1 083 823,62	0,94
GECINA SA	EUR	16 600	1 501 470,00	1,29
FPI de détail			10 751 512,87	9,30
CAPITAMALL TRUST	SGD	293 568	401 080,41	0,35
CARMILA	EUR	59 136	947 358,72	0,82
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	EUR	38 885	863 247,00	0,75
KIMCO REALTY CORP	USD	41 389	936 498,57	0,81
KLEPIERRE	EUR	66 498	1 848 644,40	1,60
MAPLETREE COMMERCIAL TRUST	SGD	582 000	498 509,89	0,43
MERCIALYS	EUR	138 343	1 398 647,73	1,21
REGENCY CENTERS CORP	USD	14 048	1 002 963,44	0,87
Supermarket Income REIT plc	GBP	489 401	403 098,79	0,35
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	33 711	2 451 463,92	2,11
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			1 186 351,41	1,03
CAPITALAND ASCOTT TRUST	SGD	32 307	19 896,71	0,02
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	68 942	1 166 454,70	1,01
FPI Industrielles			10 498 190,27	9,08
CAPITALAND ASCENDAS REIT	SGD	388 000	705 879,02	0,61
LONDONMETRIC PROPERTY PLC	GBP	841 011	1 831 955,50	1,59
MONTEA NV	EUR	12 804	810 493,20	0,70
PROLOGIS INC	USD	16 302	1 664 047,71	1,44
SEGRO PLC	GBP	523 980	4 443 816,84	3,84
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	54 842	1 041 998,00	0,90
FPI résidentielles			6 149 673,43	5,32
AMERICAN HOMES 4 RENT- A	USD	22 852	825 805,74	0,71
AVALONBAY COMMUNITIES INC	USD	9 089	1 930 765,17	1,67
EQUITY LIFESTYLE PROPERTIES	USD	9 500	611 009,17	0,53
UNITE GROUP PLC/THE	GBP	285 212	2 782 093,35	2,41
FPI Soins de Santé			2 048 555,41	1,77
AEDIFICA	EUR	15 844	890 432,80	0,77
VENTAS INC	USD	20 364	1 158 122,61	1,00
FPI spécialisé			8 903 043,63	7,70
BIG YELLOW GROUP PLC	GBP	83 151	965 468,80	0,84
DIGITAL REALTY TRUST INC	USD	10 887	1 864 405,32	1,61

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EQUINIX INC	USD	2 904	2 644 280,60	2,29
IRON MOUNTAIN INC	USD	5 507	558 996,40	0,48
PUBLIC STORAGE	USD	2 211	639 364,40	0,55
SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	62 139	484 004,79	0,42
WEYERHAEUSER CO	USD	64 246	1 746 523,32	1,51
Gestion et promotion immobilière			770 376,71	0,67
SVEAFSTIGHETER AB	SEK	245 386	770 376,71	0,67
Gestion immobilière et développement			29 714 312,37	25,72
CASTELLUM AB	SEK	160 998	1 696 308,08	1,47
CATENA AB	SEK	35 914	1 484 711,10	1,28
CBRE GROUP INC - A	USD	7 403	938 618,90	0,81
COSTAR GROUP INC	USD	19 052	1 317 173,04	1,14
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	JPY	45 900	1 370 181,25	1,19
GRAINGER PLC	GBP	186 733	508 163,10	0,44
GRAND CITY PROPERTIES	EUR	50 031	587 864,25	0,51
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	37 888	3 099 238,40	2,68
MITSUBISHI ESTATE CO LTD	JPY	54 300	734 224,76	0,64
NYFOSA AB	SEK	32 046	302 212,42	0,26
PSP SWISS PROPERTY AG-REG	CHF	15 678	2 153 438,33	1,86
SAGAX AB-B	SEK	46 262	914 605,99	0,79
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	18 015	645 837,75	0,56
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	HKD	127 000	1 178 630,48	1,02
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	27 758	2 922 361,77	2,53
TAG IMMOBILIEN AG	EUR	46 545	668 386,20	0,58
VONOVIA SE	EUR	267 269	7 836 327,08	6,79
WIHLBORGS FASTIGHETER AB	SEK	148 044	1 356 029,47	1,17
Immobilier			2 793 166,70	2,42
SUN COMMUNITIES INC	USD	7 500	890 656,69	0,77
TRITAX BIG BOX REIT PLC	GBP	1 185 377	1 902 510,01	1,65
Services de télécommunication mobile			1 923 369,57	1,66
AMERICAN TOWER CORP	USD	10 859	1 923 369,57	1,66
Services financiers diversifiés			1 826 004,92	1,58
WELLTOWER INC	USD	15 003	1 826 004,92	1,58
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			9 003 577,49	7,79
ARGAN	EUR	14 761	893 040,50	0,77
BRITISH LAND CO PLC	GBP	429 127	1 870 553,59	1,62
COVIVIO	EUR	17 927	874 120,52	0,76
CROWN CASTLE INC	USD	10 551	924 779,10	0,80
ICADE	EUR	10 195	234 281,10	0,20
LAND SECURITIES GROUP PLC	GBP	322 002	2 274 421,48	1,97
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	190 195	1 932 381,20	1,67

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			970 548,17	0,84
LINEAGE INC	USD	17 159	970 548,17	0,84
TITRES D'OPC			22 555 733,59	19,52
OPCVM			22 555 733,59	19,52
Gestion collective			22 555 733,59	19,52
AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	EUR	1	84 012,42	0,07
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART P	EUR	0,008	83,16	0,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	EUR	1,778	1 909 621,42	1,65
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	192,09	20 562 016,59	17,80
Total			113 143 949,32	97,90

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	113 143 949,32
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 760 207,27
Autres passifs (-)	-335 977,82
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	115 568 178,77

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	EUR	1,0000	12,60
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	EUR	9 495 374,4413	12,11
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	EUR	5 710,0842	93,04
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER	EUR	1,0000	12,60

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	125 604 982,94	128 990 947,56
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	101 766 490,39	104 030 472,73
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	101 766 490,39	104 030 472,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	23 838 492,55	24 960 474,83
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	23 838 492,55	24 960 474,83
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	239 155,26	351 740,36
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	239 155,26	351 740,36
COMPTES FINANCIERS	169 039,86	3 830 384,11
Liquidités	169 039,86	3 830 384,11
TOTAL DE L'ACTIF	126 013 178,06	133 173 072,03

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	131 910 017,36	135 186 284,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 432 158,55	-3 988 800,48
Résultat de l'exercice (a,b)	2 047 517,88	1 606 569,20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	125 525 376,69	132 804 053,00
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	321 395,67	369 019,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	321 395,67	369 019,03
COMPTES FINANCIERS	166 405,70	0,00
Concours bancaires courants	166 405,70	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	126 013 178,06	133 173 072,03

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	68 039,10	13 205,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 533 582,23	3 107 076,29
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 601 621,33	3 120 282,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	36,12	26 359,71
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	36,12	26 359,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 601 585,21	3 093 922,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	1 365 911,14	1 592 450,56
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	2 235 674,07	1 501 471,89
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-188 156,19	105 097,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	2 047 517,88	1 606 569,20

(*) Les frais de gestion incluent des honoraires liés à des récupérations fiscales pour 7694.40 euros.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0009121631 - AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P : Taux de frais maximum de 2.10% TTC à la charge du fonds.

QS0009051192 - AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F : Taux de frais maximum de 1.10% TTC à la charge du fonds et 1.00% TTC à la charge de l'entreprise.

FR0014001EJ5 - AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR : Taux de frais maximum de 2,10% TTC à la charge du fonds.

FR0014001EK3 - AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 886,40 euros , ils sont pris en charge par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	132 804 053,00	142 887 712,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	11 832 001,32	60 413 442,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-30 380 620,65	-28 240 170,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 384 400,22	6 771 865,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 854 937,70	-15 498 625,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-52 651,93	-164 314,57
Différences de change	-935 172,15	906 297,60
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 492 630,51	-35 773 625,42
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 637 038,42	-15 855 592,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	15 855 592,09	-19 918 033,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 235 674,07	1 501 471,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	125 525 376,69	132 804 053,00

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	11 832 001,32	60 413 442,10
Versements de la réserve spéciale de participation	1 425 512,58	8 866 505,49
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	146,37	97,41
Versement de l'intéressement	2 517 625,80	19 123 293,64
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	1 272 988,59	2 851 851,62
Abondements de l'entreprise	2 661 345,24	9 347 396,36
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	3 949 974,51	20 216 740,03
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	4 408,23	7 557,55
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	30 380 620,65	28 240 170,56
Rachats	18 995 139,88	18 280 508,69
Transferts à destination d'un autre OPC	11 385 480,77	9 959 661,87

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 039,86	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 405,70	0,13
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	169 039,86	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	166 405,70	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	27 808 899,23	22,15	19 947 152,16	15,89	6 262 199,26	4,99	12 061 895,54	9,61
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	96 732,46	0,08	93 548,41	0,07	0,00	0,00	11 887,28	0,01
Comptes financiers	115 679,94	0,09	23 080,03	0,02	10 756,16	0,01	19 523,73	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	239 155,26
TOTAL DES CRÉANCES		239 155,26
DETTES		
	Frais de gestion fixe	320 384,50
	Autres dettes	1 011,17
TOTAL DES DETTES		321 395,67
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-82 240,41

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F		
Parts souscrites durant l'exercice	1 054 688,0744	11 727 305,15
Parts rachetées durant l'exercice	-2 732 594,1309	-30 307 151,08
Solde net des souscriptions/rachats	-1 677 906,0565	-18 579 845,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 224 331,6183	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 193,4923	104 696,17
Parts rachetées durant l'exercice	-847,5886	-73 469,57
Solde net des souscriptions/rachats	345,9037	31 226,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 273,5050	
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 349 050,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 165,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			23 838 492,55
	FR0013252814	AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	88 667,26
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	11 116 363,70
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	12 633 461,59
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			23 838 492,55

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 047 517,88	1 606 569,20
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 047 517,88	1 606 569,20

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,22	0,14
Total	0,22	0,14

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 043 858,19	1 606 266,10
Total	2 043 858,19	1 606 266,10

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 659,25	302,82
Total	3 659,25	302,82

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,22	0,14
Total	0,22	0,14

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 432 158,55	-3 988 800,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-8 432 158,55	-3 988 800,48

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,78	-0,40
Total	-0,78	-0,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 398 359,43	-3 976 007,31
Total	-8 398 359,43	-3 976 007,31

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-33 797,56	-12 792,37
Total	-33 797,56	-12 792,37

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,78	-0,40
Total	-0,78	-0,40

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	123 670 951,48	113 771 279,58	142 887 712,11	132 804 053,00	125 525 376,69
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	14,84	11,29	12,57
Nombre de titres	0,00	0,00	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	14,84	11,29	12,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,86	-0,40	-0,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,15	0,14	0,22
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F en EUR					
Actif net	123 655 905,53	113 711 521,01	142 673 880,29	132 374 612,02	125 025 086,44
Nombre de titres	9 267 835,3811	9 211 474,4914	9 674 635,7370	11 902 237,6748	10 224 331,6183
Valeur liquidative unitaire	13,34	12,34	14,75	11,12	12,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,26	-1,00	0,88	-0,33	-0,82
Capitalisation unitaire sur résultat	0,22	0,13	0,11	0,13	0,19
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P en EUR					
Actif net	15 045,95	59 758,57	213 802,14	429 418,40	500 265,11
Nombre de titres	139,0197	605,2027	1 831,8995	4 927,6013	5 273,5050
Valeur liquidative unitaire	108,23	98,74	116,71	87,14	94,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,93	-8,12	7,04	-2,59	-6,40
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,28	-0,29	-0,25	0,06	0,69

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER en EUR					
Actif net	0,00	0,00	14,84	11,29	12,57
Nombre de titres	0,00	0,00	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	14,84	11,29	12,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,86	-0,40	-0,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,15	0,14	0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	49 494	3 925 864,08	3,13
VONOVIA SE	EUR	279 965	7 990 201,10	6,36
TOTAL ALLEMAGNE			11 916 065,18	9,49
AUSTRALIE				
GOODMAN GRP UNIT	AUD	52 645	822 730,56	0,66
SCENTRE GROUP	AUD	222 260	410 499,35	0,32
TOTAL AUSTRALIE			1 233 229,91	0,98
BELGIQUE				
AEDIFICA NV RTS	EUR	15 250	0,00	0,00
AEDIFICA SA	EUR	20 329	1 293 940,85	1,03
COFINIMMO SA	EUR	13 235	944 979,00	0,75
MONTEA NV	EUR	15 356	1 323 687,20	1,06
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	78 468	2 236 338,00	1,78
TOTAL BELGIQUE			5 798 945,05	4,62
ESPAGNE				
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	163 000	1 639 780,00	1,31
TOTAL ESPAGNE			1 639 780,00	1,31
ETATS-UNIS				
ALEXANDRIA RE EQS	USD	11 500	1 319 743,81	1,05
AMERICAN HOMES 4 RENT- A	USD	9 513	309 679,52	0,24
AMERICAN TOWER CORP	USD	20 908	4 086 017,33	3,26
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	7 461	1 264 516,74	1,01
BOSTON PROPERTIES INC	USD	4 184	265 777,65	0,21
CROWN CASTLE INTL CORP	USD	6 047	630 565,27	0,50
DIGITAL REALTY TRUST	USD	9 500	1 157 389,22	0,92
EQUINIX INC	USD	2 714	1 978 752,06	1,58
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	75 000	1 321 911,92	1,05
INVITATION HOMES INC	USD	17 987	555 412,64	0,45
KIMCO REALTY CORP	USD	57 387	1 107 062,84	0,88
MANUFACTURED HOME COMMUNITIES	USD	9 500	606 644,64	0,48
PROLOGIS	USD	32 059	3 868 614,22	3,08
PUBLIC STORAGE	USD	9 771	2 697 827,37	2,15
REGENCY CENTERS	USD	16 852	1 022 119,22	0,81
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	8 905	1 149 874,80	0,92
SUN COMMUNITIES INC	USD	7 500	907 414,11	0,73
UDR INC.	USD	26 000	901 226,63	0,72
VENTAS	USD	30 500	1 376 110,08	1,09
WEYERHAEUSER CO	USD	40 737	1 282 239,16	1,03
TOTAL ETATS-UNIS			27 808 899,23	22,16
FRANCE				
ARGAN	EUR	16 558	1 410 741,60	1,13
CARMILA	EUR	59 136	921 338,88	0,73
COVIVIO SA	EUR	30 600	1 489 608,00	1,19
GECINA NOMINATIVE	EUR	38 800	4 271 880,00	3,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ICADE EMGP	EUR	27 500	977 350,00	0,78
KLEPIERRE	EUR	107 310	2 648 410,80	2,11
MERCIALYS	EUR	168 000	1 670 760,00	1,33
TOTAL FRANCE			13 390 089,28	10,67
HONG-KONG				
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	HKD	86 000	841 978,96	0,67
TOTAL HONG-KONG			841 978,96	0,67
JAPON				
DAIWA HOUSE INDS	JPY	26 000	713 218,19	0,57
MITSUBISHI ESTATE JPY50	JPY	95 000	1 185 261,62	0,94
NIPPON PROLOGIS REIT INC	JPY	300	522 816,05	0,42
TOTAL JAPON			2 421 295,86	1,93
LUXEMBOURG				
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	32 918	1 476 701,48	1,17
TOTAL LUXEMBOURG			1 476 701,48	1,17
PAYS-BAS				
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	EUR	35 360	784 992,00	0,62
TOTAL PAYS-BAS			784 992,00	0,62
ROYAUME-UNI				
ASSURA PLC	GBP	1 124 000	624 163,41	0,50
BIG YELLOW GROUP	GBP	91 209	1 286 220,05	1,02
BRITISH LAND CO ORD	GBP	384 437	1 772 788,93	1,41
DERWENT VALLEY HOLDINGS PLC	GBP	38 684	1 053 536,90	0,84
GRAINGER TRUST	GBP	15 833	48 309,33	0,04
LAND SECURITIES REIT RG	GBP	308 682	2 510 634,98	2,01
LONDONMETRIC PROPERTY PLC	GBP	327 931	724 698,94	0,58
LXI REIT PLC	GBP	570 000	689 354,34	0,55
PRIMARY HEALTH PROPERTIES	GBP	490 143	587 119,53	0,47
SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	74 500	760 002,31	0,61
SEGro REIT	GBP	382 781	3 915 493,37	3,12
Supermarket Income REIT plc	GBP	637 000	638 800,99	0,51
TRITAX BIG BOX REIT	GBP	1 384 000	2 697 566,21	2,14
TRITAX EUROBOX PLC	EUR	972 491	679 771,21	0,54
UNITE GROUP	GBP	219 000	2 638 462,87	2,10
TOTAL ROYAUME-UNI			20 626 923,37	16,44
SINGAPOUR				
CAPITALAND ASCENDAS REIT	SGD	388 000	806 807,81	0,64
CAPITALAND ASCOTT TRUST	SGD	32 307	21 949,65	0,02
CAPITAMALL TRUST	SGD	278 000	393 013,76	0,31
MAPLETREE COMMERCIAL TRUST	SGD	582 000	627 073,40	0,50
TOTAL SINGAPOUR			1 848 844,62	1,47
SUEDE				
CASTELLUM AB	SEK	234 834	3 022 835,14	2,40
CATENA AB	SEK	30 177	1 277 829,58	1,02
PANDOX AB	SEK	47 723	644 737,41	0,51
WIHLBORGS FASTIGHETER AB	SEK	91 085	771 144,06	0,62
TOTAL SUEDE			5 716 546,19	4,55
SUISSE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PSP SWISS PROPERTY	CHF	24 470	3 095 269,44	2,47
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	32 769	3 166 929,82	2,52
TOTAL SUISSE			6 262 199,26	4,99
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			101 766 490,39	81,07
TOTAL Actions et valeurs assimilées			101 766 490,39	81,07
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	EUR	1	88 667,26	0,07
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	107,791	11 116 363,70	8,86
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	EUR	12,222	12 633 461,59	10,06
TOTAL FRANCE			23 838 492,55	18,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			23 838 492,55	18,99
TOTAL Organismes de placement collectif			23 838 492,55	18,99
Créances			239 155,26	0,19
Dettes			-321 395,67	-0,25
Comptes financiers			2 634,16	0,00
Actif net			125 525 376,69	100,00

Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR ASSUREUR	EUR	1,0000	12,57
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR F	EUR	10 224 331,6183	12,22
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR PER	EUR	1,0000	12,57
Parts AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR P	EUR	5 273,5050	94,86

AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexe(s)

Produit**AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - PER (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi. 990000127459 - FR0014001EK3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - PER, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE International Shares

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR, vous investissez principalement dans des actions immobilières internationales. L'objectif de gestion du FCPE est de tirer profit des opportunités de cette classe d'actifs tout en réduisant la volatilité de celle-ci par des investissements en produits de taux.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion combine une approche "bottom up" privilégiant les fondamentaux des sociétés (croissance, valorisation, rendement) et une allocation à la fois géographique et par type d'immobilier. La cyclicité est atténuée partiellement par des investissements en obligations et/ou placements monétaires.

La performance du FCPE pourra être comparée, à titre indicatif, à celle de l'indicateur composite suivant : 50% FTSE EPRA/NAREIT Europe en euro, 30% MSCI World Real Estate en euro, 10% EuroMTS 3-5 ans et 10% €STR capitalisé.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) Daily comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 years.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fund au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 years			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 years
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2,890	€3,000
	Rendement annuel moyen	-71.1%	-21.4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6,850	€7,870
	Rendement annuel moyen	-31.5%	-4.7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9,160	€9,320
	Rendement annuel moyen	-8.4%	-1.4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11,220	€12,030
	Rendement annuel moyen	12.2%	3.8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 05/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 31/12/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1,181	€1,980
Incidence des coûts annuels**	12.0%	4.1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.74% avant déduction des coûts et de -1.40% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10.00% du montant investi / 1,000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1,000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1.16% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	104.56 EUR
Coûts de transaction	0.86% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	77.25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0.00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 years. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fund. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fund, y compris les diverses politiques publiées du Fund, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Gestionnaire de PER: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fund au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

Produit**AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - F (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000051199 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - F, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE International Shares

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR, vous investissez principalement dans des actions immobilières internationales. L'objectif de gestion du FCPE est de tirer profit des opportunités de cette classe d'actifs tout en réduisant la volatilité de celle-ci par des investissements en produits de taux.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion combine une approche "bottom up" privilégiant les fondamentaux des sociétés (croissance, valorisation, rendement) et une allocation à la fois géographique et par type d'immobilier. La cyclicité est atténuée partiellement par des investissements en obligations et/ou placements monétaires.

La performance du FCPE pourra être comparée, à titre indicatif, à celle de l'indicateur composite suivant : 50% FTSE EPRA/NAREIT Europe en euro, 30% MSCI World Real Estate en euro, 10% EuroMTS 3-5 ans et 10% €STR capitalisé.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) Daily comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 years.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fund au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 years			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 years
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3,110	€3,230
	Rendement annuel moyen	-68.9%	-20.2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7,310	€8,210
	Rendement annuel moyen	-26.9%	-3.9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9,890	€10,200
	Rendement annuel moyen	-1.1%	0.4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12,050	€13,200
	Rendement annuel moyen	20.5%	5.7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 05/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 29/05/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 31/12/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€495	€1,372
Incidence des coûts annuels**	5.0%	2.7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.05% avant déduction des coûts et de 0.40% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3.00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1.16% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	112.69 EUR
Coûts de transaction	0.86% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	83.26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0.00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 years. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fund. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fund, y compris les diverses politiques publiées du Fund, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Teneur de comptes : CA TITRES, SOCIETE GENERALE et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fund au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

Produit**AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - P (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000121639 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - P, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE International Shares

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR, vous investissez principalement dans des actions immobilières internationales. L'objectif de gestion du FCPE est de tirer profit des opportunités de cette classe d'actifs tout en réduisant la volatilité de celle-ci par des investissements en produits de taux.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion combine une approche "bottom up" privilégiant les fondamentaux des sociétés (croissance, valorisation, rendement) et une allocation à la fois géographique et par type d'immobilier. La cyclicité est atténuée partiellement par des investissements en obligations et/ou placements monétaires.

La performance du FCPE pourra être comparée, à titre indicatif, à celle de l'indicateur composite suivant : 50% FTSE EPRA/NAREIT Europe en euro, 30% MSCI World Real Estate en euro, 10% EuroMTS 3-5 ans et 10% €STR capitalisé.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) Daily comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 years.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fund au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 years			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 years
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3,110	€3,230
	Rendement annuel moyen	-68.9%	-20.2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7,240	€7,980
	Rendement annuel moyen	-27.6%	-4.4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9,770	€9,430
	Rendement annuel moyen	-2.3%	-1.2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11,920	€12,290
	Rendement annuel moyen	19.2%	4.2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 05/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 29/05/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 31/12/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€592	€1,812
Incidence des coûts annuels**	6.0%	3.6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.44% avant déduction des coûts et de -1.17% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3.00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2.16% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	209.69 EUR
Coûts de transaction	0.86% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	83.26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0.00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 years. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fund. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fund, y compris les diverses politiques publiées du Fund, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Teneur de comptes : CA TITRES, SOCIETE GENERALE et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fund au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

Produit**AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - ASSUREUR (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000127469 - FR0014001EJ5 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR - ASSUREUR, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE International Shares

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR, vous investissez principalement dans des actions immobilières internationales. L'objectif de gestion du FCPE est de tirer profit des opportunités de cette classe d'actifs tout en réduisant la volatilité de celle-ci par des investissements en produits de taux.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion combine une approche "bottom up" privilégiant les fondamentaux des sociétés (croissance, valorisation, rendement) et une allocation à la fois géographique et par type d'immobilier. La cyclicité est atténuée partiellement par des investissements en obligations et/ou placements monétaires.

La performance du FCPE pourra être comparée, à titre indicatif, à celle de l'indicateur composite suivant : 50% FTSE EPRA/NAREIT Europe en euro, 30% MSCI World Real Estate en euro, 10% EuroMTS 3-5 ans et 10% €STR capitalisé.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) Daily comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 years.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fund au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 years			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 years
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3,140	€3,270
	Rendement annuel moyen	-68.6%	-20.0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7,460	€8,520
	Rendement annuel moyen	-25.4%	-3.2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9,910	€9,960
	Rendement annuel moyen	-0.9%	-0.1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12,190	€12,580
	Rendement annuel moyen	21.9%	4.7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2018 et le 31/05/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2019 et le 31/07/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 31/12/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€495	€1,797
Incidence des coûts annuels**	5.0%	3.4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.35% avant déduction des coûts et de -0.08% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2.00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2.16% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	211.86 EUR
Coûts de transaction	0.86% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	84.11 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0.00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 years. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fund. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fund, y compris les diverses politiques publiées du Fund, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Gestionnaire de PER: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fund au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI ACTIONS IMMOBILIER MONDE ESR

Identifiant d'entité juridique :
969500JA407VAHWE8L84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **62,14 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **50% EPRA EUROPE REAL ESTATE + 30% MSCI WORLD INDEX / REAL ESTATE -SEC + 10% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 3-5Y (17H15) + 10% ESTR CAPITALISE (OIS)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la

gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,975 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,669 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,905 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,658 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AMUNDI EURO	Finance	Fonds	France	17,70 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2024 au 31/12/2024

LIQ SHORT TERM SRI - Z				
VONOVIA SE	Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	Allemagne	6,75 %
SEGRO PLC	Immobilier	REITs	Royaume-Uni	3,83 %
LEG IMMOBILIEN AG	Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	Allemagne	2,67 %
SWISS PRIME SITE	Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	Suisse	2,52 %
UNITE GROUP	Immobilier	REITs	Royaume-Uni	2,40 %
EQUINIX INC	Immobilier	REITs	États-Unis	2,28 %
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD /PARIS	Immobilier	REITs	France	2,11 %
LAND SECURITIES GROUP PLC	Immobilier	REITs	Royaume-Uni	1,96 %
PSP SWISS PROPERTY	Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	Suisse	1,85 %
MERLIN PROPERTIES SOCIMI	Immobilier	REITs	Espagne	1,66 %
AVALONBAY COMMUNITIES INC	Immobilier	REITs	États-Unis	1,66 %
AMERICAN TOWER CL A	Immobilier	REITs	États-Unis	1,66 %
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI - Z (C)	Finance	Fonds	France	1,64 %
TRITAX BIG BOX REIT PLC	Immobilier	REITs	Royaume-Uni	1,64 %

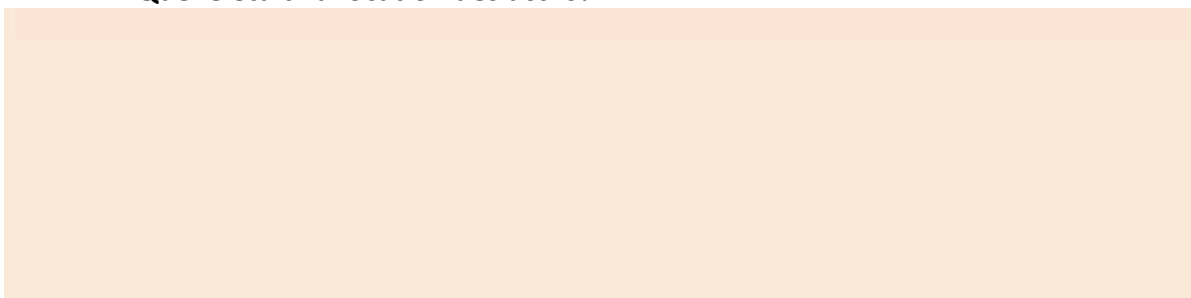


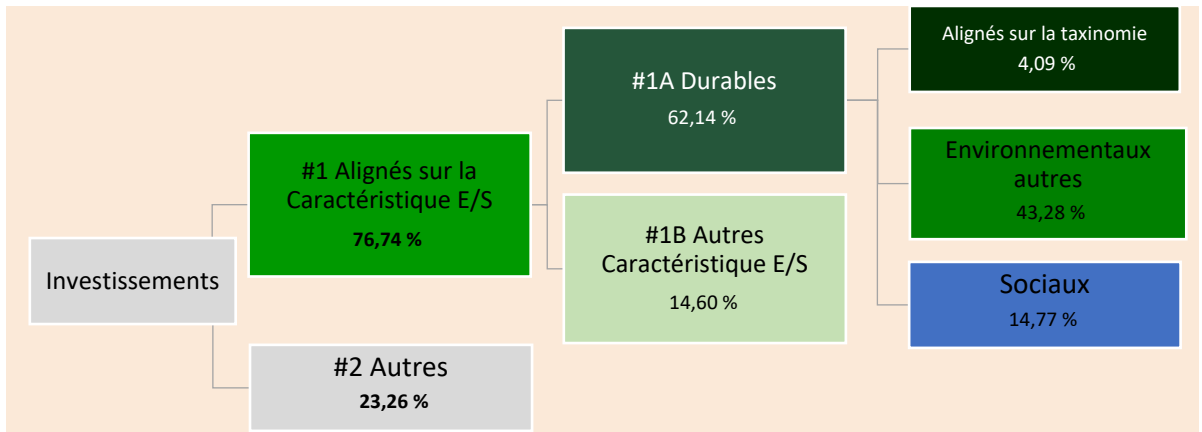
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Immobilier	REITs	52,31 %
Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	25,69 %
Finance	Fonds	19,42 %
Liquidités	Liquidités	2,58 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les activités alignées sur la taxinomie sont

exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,09 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

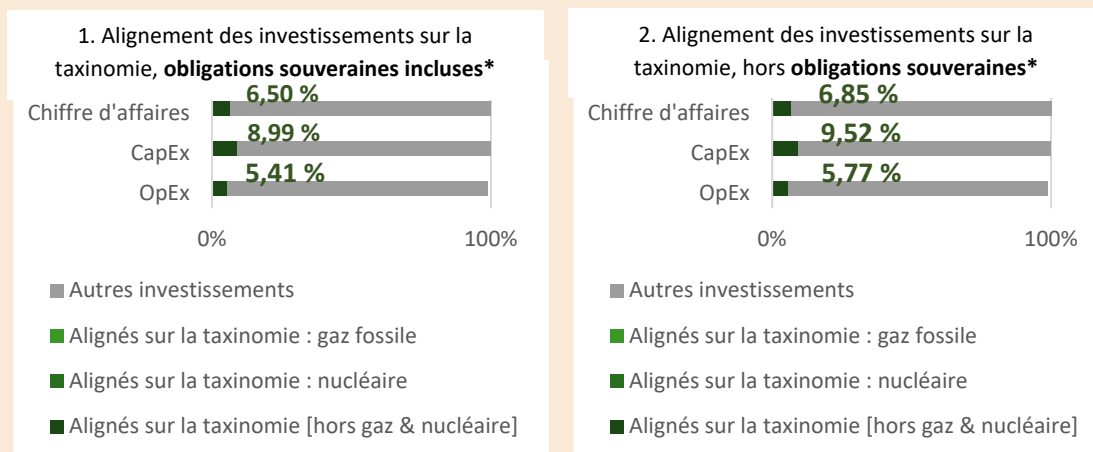
Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,01 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,04 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 0.11%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **43,28 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **14,77 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnemental
es ou sociales
qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite